



Fiche ACTIONS

CELLULE DE CRISE

Les fonctions générales de la cellule de crise :

IMPLICATION	COORDINATION	COMMUNICATION	FORMATION
<p>Comité de rédaction : élaboration et gestion des protocoles de la structure</p> <p>Présence aux réunions de cellule de crise et ce, pendant les 3 phases du plan</p> <p>Prise de décision en cas de déclenchement du PIU</p>	<p>Supervision globale de la collectivité</p> <p>Coordination de l'ensemble de toutes les activités (soins, restauration, visites, animations, ...)</p> <p>Organisation interne quant à la gestion du stock et du matériel en fonction de la multidisciplinarité de la cellule</p>	<p>Durant les 3 phases : Membres du personnel tous secteurs confondus</p> <p>Durant les phases 2 et 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires, proches, visiteurs • Médecins généralistes, intervenants extérieurs, bénévoles... • Autorités sanitaires, communales, fédérales... 	<p>Formation du personnel de la collectivité (Annexe VIII)</p> <p>Choix, organisation et présentation de sessions sur le PIU et les procédures liées aux différentes crises et en fonction des différents secteurs</p> <p>Assurer une bonne compréhension des procédures</p>

PHASE 1 : Pré-Activation du PIU

Cellule de crise

Créer et former le comité multidisciplinaire pour la rédaction du PIU (cellule de crise).	
Lister des risques communs à toutes les structures mais aussi rechercher les risques spécifiques.	
Elaborer des procédures conjointement à chaque fonction siégeant dans la cellule, en fonction des recommandations officielles et des différents types de crise.	
Répartir les tâches spécifiques à chaque fonction et élaborer des Fiches ACTIONS : états des stocks, ressources humaines disponibles et/ou mobilisables, communication, fournisseurs externes, soutien psychologique...	
Formuler les besoins spécifiques de chaque secteur pour l'application des procédures et solutions d'adaptation.	

Déterminer les seuils d'activation en fonction des différents types de crises.
NB : pour les crises infectieuses, c'est le MCC qui sera le référent et qui travaillera en étroite collaboration avec le responsable du nursing et la direction.

Mettre en place ou mettre à jour les projets thérapeutiques de chaque bénéficiaire.

Communiquer, sensibiliser et former, de manière continue, les travailleurs tous secteurs confondus.

Planifier des réunions régulières de la cellule de crise pour la rédaction du PIU et les mises à jour.

Optimiser la collaboration en se basant sur un management participatif, sur l'intelligence collective et une communication limpide.

Autre :

PHASE 2 : Activation du PIU

Cellule de crise

Participer aux réunions de cellule de crise pour l'évaluation rapide de la situation de la collectivité et le déclenchement du PIU.

Prendre des décisions stratégiques : définir les priorités et confirmer les actions à entreprendre.
Collaborer étroitement avec tous les représentants des différentes fonctions.
Adapter les mesures et les décisions en fonction de l'évolution de la situation.
Si la crise relève d'un agent infectieux, c'est le MCC qui sera le premier référent.

Suivre les fiches ACTIONS.

Communiquer avec les membres du personnel en donnant des directives claires et superviser le suivi des procédures mises en place pour chaque secteur.

Réévaluer les différents niveaux de protection de la collectivité : isolements septiques, visites, repas au restaurant, activités récréatives, fermeture temporaire envisagée, renfort de personnel...

Communiquer de manière globale et cohérente avec

- les bénéficiaires et leurs proches
- les services extérieurs si la crise le nécessite (AVIQ si MDO, autorités communales, médecine du travail, service gériatrique de l'hôpital avec lequel la MRS a un lien fonctionnel, OST, parfois les médias, ...)

Réévaluer les besoins en fonction de la crise.

Autre :

PHASE 3 : Post-Activation du PIU

Cellule de crise

Participer aux réunions de la cellule de crise pour bilan et temps d'évaluation de la gestion de crise sur tous les plans (organisation, fonctionnement et communication).	
Apporter son bilan en corrélation avec l'avis des équipes et ce, par secteur.	
Appréhender une période de vigilance à tous niveaux et organiser un retour à la normale : adaptation des procédures, prévision de levée des isolements, reprise progressive des activités...	
Gérer les stocks et la réparation des dommages matériels éventuels.	
Réaliser un bilan global de la crise et identifier les pistes d'amélioration.	
Communiquer à toutes les personnes qui ont été concernées de près ou de loin par la crise pour signifier que la crise est en cours de résolution ou complètement résolue.	
Réaliser un debriefing avec les équipes.	
Organiser les suivis et les besoins de soutien psychologique pour le personnel et les bénéficiaires.	
Mettre à jour le PIU et des protocoles de soins en fonction de l'expérience vécue.	
Echanger avec les autres collectivités par des retours d'expériences.	
Former et sensibiliser le personnel si cela s'avère nécessaire.	
Autre :	

Fiche ACTIONS

DIRECTION

Coordonnées

Mr/Mme

Téléphone bureau.....

Téléphone domicile.....

GSM

Email

Back-up ou référent en cas d'absence + téléphone

.....

COORDINATION AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE SI GROUPEMENT

PHASE 1 : Pré-Activation du PIU

Direction

Superviser de manière globale la collectivité et prendre des décisions stratégiques.

Créer la cellule de crise = Comité de rédaction
Définir les rôles de chacun et planifier des réunions pour élaborer le PIU.

Evaluer les ressources nécessaires pour parer à une éventuelle crise : finances, stock, effectifs...

Identifier les risques communs à toutes les collectivités et les risques inhérents à la structure.

Former et sensibiliser tout le personnel de la collectivité sur le PIU et ses procédures.

Communiquer avec les différents secteurs de la collectivité, avec les bénéficiaires et les familles.

Adapter les mesures en fonction des recommandations.

Mettre à jour le PIU, de manière régulière et systématique pour tous types de changements comme par exemple, un numéro de téléphone, l'émergence d'un agent pathogène et une nouvelle procédure qui en découle, un nouveau risque identifié au sein de la structure...

PHASE 2 : Activation du PIU

Direction

Convoquer la cellule de crise dès l'identification d'un risque et activer le PIU.
Prendre des décisions stratégiques : définir les priorités et confirmer les actions à entreprendre / collaborer étroitement avec les responsables des différents secteurs.
Communiquer avec les membres du personnel en donnant des directives claires et superviser le suivi des procédures mises en place.
Adapter les niveaux de protection de la collectivité : isolements septiques, visites, repas au restaurant, activités récréatives , fermeture temporaire envisagée, ...
Communiquer avec les services extérieurs si la crise le nécessite (AVIQ, autorités communales, parfois les médias ...).
Réévaluer les besoins en fonction de la crise : matériaux divers pour les éventuelles réparations, stocks matériel, EPI, pharmacie, produits d'entretien, SHA, membres du personnel en nombre, renforts pour les secteurs qui le nécessitent....
Adapter les mesures en fonction de l'évolution de la situation et des décisions de la cellule de crise. Si la crise relève d'un agent infectieux, c'est le MCC qui sera le premier référent.
Observer la collectivité dans sa globalité (bénéficiaires, travailleurs) à tous niveaux et sans omettre les besoins de soutien psychologique.
Former et sensibiliser tout le personnel de la collectivité sur les procédures mises en place ou adaptées au fil de la crise et ce, en continu.

PHASE 3 : Post-Activation du PIU

Organiser le retour à la normale : adapter les procédures, prévoir la levée des isolements, la réparation matérielle des dégâts causés par la crise, la reprise progressive des activités...
Observer une période de vigilance à tous niveaux.
Communiquer à toutes les personnes concernées de près ou de loin à la crise.
Débriefer en cellule de crise et avec les équipes / Laisser place à un temps d'évaluation / Mettre à jour le PIU en fonction de l'expérience vécue / rédiger un rapport de crise.
Gérer les stocks en collaborant avec les responsables de secteur.

Fiche ACTIONS

Médecin Coordinateur et Conseiller

Coordonnées

Docteur

Téléphone cabinet

GSM

Email

Back-up ou référent en cas d'absence + téléphone

Les fonctions générales du MCC :

IMPLICATION

Membre incontournable de la cellule de crise pour l'élaboration du PIU

Prise de décision en cas de déclenchement du PIU

Détermination des seuils d'activation en fonction du germe pathogène

COORDINATION

Supervision des soins médicaux et paramédicaux

Evaluation de l'état de santé des bénéficiaires

Elaboration et gestion des protocoles de soins

Evaluation du stock de matériel

COMMUNICATION

Bénéficiaires, proches, visiteurs...

Membres du personnel tous secteurs confondus

Médecins généralistes

Intervenants extérieurs, bénévoles...

Autorités sanitaires, communales, fédérales...

FORMATION

Formation du personnel de la collectivité

Choix, organisation et présentation de sessions sur l'infectiologie et les procédures liées aux différents agents pathogènes

Assurer une bonne compréhension des procédures

Objectifs du Plan Interne d'Urgence / PIU :

Prévenir, garantir et pérenniser des soins de qualité en toutes circonstances

PHASE 1 : Pré-Activation du PIU

Médecin Coordinateur et Conseiller

Coordonner les soins médicaux : supervision globale de la collectivité et prise de décision stratégique (leadership pour l'aspect infectieux mais disponible et présent pour toutes autres crises).	
Collaborer avec les médecins généralistes des bénéficiaires.	
Participer aux réunions de cellule de crise ainsi qu'au comité de rédaction.	
Identifier les risques communs à toutes les collectivités et les risques inhérents à la structure, relever les risques sanitaires potentiels des bénéficiaires.	
Elaborer et valider des procédures : préparer et mettre à jour des protocoles médicaux spécifiques liés aux différents types de crises et ce, en fonction des dernières recommandations.	
Former et sensibiliser tout le personnel de la collectivité en matière d'hygiène sur les précautions standard et additionnelles, sur la prévention communautaire ainsi que sur le PIU et ses multiples procédures.	
Communiquer et se rendre disponible pour les travailleurs, les bénéficiaires et les familles en ce qui concerne la santé mais aussi pour les besoins en soutien psychologique.	
Donner des recommandations concernant la disponibilité des Equipements de Protection Individuelle (EPI), de certains médicaments essentiels et/ou de vaccins, de moyens d'oxygénothérapie, des équipements médicaux nécessaires à l'urgence... .	
Former et informer le secteur infirmier sur les différentes techniques de dépistage, vaccinations,... .	
<p>Evaluer les seuils d'activation en fonction</p> <ul style="list-style-type: none">• de chaque agent pathogène pouvant mener à une crise ;• de la disponibilité par contact téléphonique ou sur le terrain ;• du danger potentiel ;• du nombre de cas ;• de la collectivité et des spécificités de ses bénéficiaires ;• de la montée en puissance.	
Suivre une formation continue pour MCC sur la fonction générale, la gestion de crise, les épidémies et l'émergence d'agents pathogènes.	
Autre :	

PHASE 2 : Activation du PIU

Médecin Coordinateur et Conseiller

Participer aux réunions de cellule de crise et évaluer rapidement l'état de santé des personnes.	
Prendre des décisions stratégiques : définir les priorités et confirmer les actions à entreprendre Collaborer étroitement avec le responsable du nursing. Adapter les mesures en fonction de l'évolution de la situation et des décisions de la cellule de crise. Si la crise relève d'un agent infectieux, c'est le MCC qui sera le premier référent.	
Communiquer avec les membres du personnel en donnant des directives claires et superviser le suivi des procédures mises en place.	
Décider des différents niveaux de protection de la résidence : isolements septiques, visites, repas au restaurant, activités récréatives , fermeture temporaire envisagée, renfort de personnel...	
Contacter et collaborer avec les médecins généralistes sur la situation de la collectivité ainsi que pour les cas recensés et ce, en continu.	
Communiquer sur l'aspect médical avec les services extérieurs si la crise le nécessite (AVIQ si MDO, autorités communales, médecine du travail, OST, parfois les médias ...).	
Déclencher le Plan d'Intervention Médical (PIM) et contacter le 112. Il est uniquement déclenché si 20 personnes sont susceptibles d'être hospitalisées.	
Réévaluer les besoins en fonction de la crise (vaccins, tests, médicaments spécifiques,...).	
Avoir une vision de la collectivité dans sa globalité (bénéficiaires, travailleurs) à tous niveaux et sans omettre les besoins de soutien psychologique.	
Former et sensibiliser tout le personnel de la collectivité sur les procédures mises en place ou adaptées au fil de la crise et ce, en continu. Si impossibilité, faire appel à l'OST pour aide à la gestion de crise et conseils de terrain.	
Travailler en collaboration avec le secteur nursing pour le dépistage, le screening, le tracing, la vaccination... .	
Participer à la détection des syndromes de glissement, en étroite collaboration avec les médecins généralistes et le regard du personnel de la collectivité.	
En cas d'extrême urgence, prendre le relais des médecins généralistes pour toute la résidence.	
Autre :	

PHASE 3 : Post-Activation du PIU

Médecin Coordinateur et Conseiller

Participer aux réunions de la cellule de crise pour bilan et temps d'évaluation de la gestion de crise sur tous les plans (organisation, fonctionnement et communication).	
Observer une période de vigilance à tous niveaux et organiser le retour à la normale : adaptation des procédures, prévision de levée des isolements, reprise progressive des activités...	
<p>Collaborer</p> <ul style="list-style-type: none">• avec la direction sur les décisions relatives aux soins ;• avec le responsable nursing et le secteur médical et paramédical pour la planification des soins ;• avec le responsable logistique pour avis sur les stocks et disponibilité de matériel et de médicaments nécessaires.	
Réaliser un bilan des soins dispensés et identifier les pistes d'amélioration.	
Communiquer pour le secteur santé avec toutes les personnes concernées de près ou de loin à la crise pour signifier que la crise est en cours de résolution ou complètement résolue.	
<p>Débriefer avec la cellule de crise et les équipes. Observer un temps d'évaluation. Mettre à jour le PIU et les protocoles de soins en fonction de l'expérience vécue.</p>	
Organiser des suivis pour les besoins de soutien psychologique pour le personnel et les bénéficiaires.	
Faire un retour d'expérience et partager avec les confrères , avec d'autres MCC et avec d'autres collectivités.	
Former et sensibiliser le personnel si cela s'avère nécessaire.	
Autre :	

Fiche ACTIONS

RESPONSABLE NURSING / IC

Coordonnées

Mr/Mme

Téléphone bureau

GSM

Email

Back-up ou référent en cas d'absence + téléphone

.....

Les fonctions générales du responsable nursing :

IMPLICATION

Membre incontournable de la cellule de crise pour l'élaboration du PIU

Avis sur prise de décision en cas de déclenchement du PIU

Soutien au MCC pour détermination des seuils d'activation en fonction du germe pathogène

COORDINATION

Supervision des soins médicaux et paramédicaux

Evaluation de l'état de santé des bénéficiaires

Soutien et élaboration et gestion des protocoles de soins avec le MCC

Evaluation du stock de matériel médical et paramédical

COMMUNICATION

Bénéficiaires, proches, visiteurs...

Membres du personnel médical et paramédical

Direction, MCC et médecins généralistes

FORMATION

Coopération avec le MCC pour la formation du personnel de la collectivité

Avis sur le retour et le besoin des équipes

Assurer une bonne compréhension des procédures

Objectifs du Plan Interne d'Urgence / PIU :

Prévenir, garantir et pérenniser des soins de qualité en toutes circonstances

PHASE 1 : Pré-Activation du PIU

Responsable nursing

Participer aux réunions de cellule de crise ainsi qu'au comité de rédaction et aux MAJ.	
Coordonner les soins médicaux et paramédicaux : supervision globale de la collectivité et prise de décision stratégique avec le MCC.	
Identifier les risques communs à toutes les collectivités et les risques inhérents à la structure, relever les risques sanitaires potentiels des bénéficiaires.	
Définir les procédures, en cellule de crise, en fonction des risques infectieux : <ul style="list-style-type: none">• procédure hygiène ;• procédure EPI ;• procédure organisationnelle ;• procédure RH ;• procédure communication.	
Participer à l'élaboration et à la validation des procédures : préparation et MAJ des protocoles médicaux spécifiques liés aux différents types de crises et ce , en fonction des dernières recommandations.	
Relever les besoins sur la formation et la sensibilisation des équipes en matière d'hygiène sur les précautions standard et additionnelles ainsi que sur le PIU et ses multiples procédures en collaboration avec le MCC.	
Communiquer et se rendre disponible pour les travailleurs, les bénéficiaires et les familles en ce qui concerne la santé mais aussi pour les besoins en soutien psychologique.	
Vérifier la disponibilité des Equipements de Protection Individuelle (EPI), de certains médicaments essentiels et/ou de vaccins, de moyens d'oxygénothérapie, des équipements médicaux nécessaires à l'urgence ainsi que les protocoles d'utilisation.	
Former et informer le secteur médical et paramédical sur les différentes techniques de dépistage, vaccinations selon les consignes du MCC.	
Autre :	

PHASE 2 : Activation du PIU

Responsable nursing

Participer aux réunions de cellule de crise et évaluer rapidement l'état de santé des personnes.	
Prendre des décisions stratégiques : définir les priorités et confirmer les actions à entreprendre. Collaborer étroitement avec la direction, le MCC et les travailleurs du secteur. Adapter les mesures en fonction de l'évolution de la situation et des décisions de la cellule de crise. Si la crise relève d'un agent infectieux, c'est le MCC qui sera le premier référent.	
Suivre et modifier la fiche ACTIONS en fonction de la situation.	
Emettre un avis sur les différents niveaux de protection de la résidence : isolements septiques, visites, repas au restaurant, activités récréatives , fermeture temporaire envisagée, renfort de personnel...	
Communiquer aux membres du personnel en donnant des directives claires et superviser le suivi des procédures mises en place.	
Contacter et collaborer avec le MCC et les médecins généralistes sur la situation globale, les cas recensés, l'évolution et ce, en continu.	
Communiquer sur l'aspect médical avec les services extérieurs si la crise le nécessite (AVIQ si MDO, autorités communales, médecine du travail, OST, parfois les médias ...).	
Appliquer les actes confiés par le MCC.	
Réévaluer les besoins en fonction de la crise (EPI, SHA, vaccins, tests, médicaments spécifiques,...).	
Former et sensibiliser tout le personnel de la collectivité sur les procédures mises en place ou adaptées au fil de la crise et ce, en continu. Si impossibilité, faire appel à l'OST pour aide à la gestion de crise et conseils de terrain.	
Aider et former au dépistage, screening, tracing, vaccination...	
Participer à la détection des syndromes de glissement, en étroite collaboration avec le MCC, les médecins généralistes et le regard du personnel de la collectivité.	
Autre :	

PHASE 3 : Post-Activation du PIU

Responsable nursing

Participer aux réunions de la cellule de crise pour bilan et temps d'évaluation de la gestion de crise sur tous les plans (organisation, fonctionnement et communication).	
Observer une période de vigilance à tous niveaux et organiser le retour à la normale : adaptation des procédures, prévision de levée des isolements, reprise progressive des activités...	
<p>Collaborer</p> <ul style="list-style-type: none">• avec la direction sur les décisions relatives aux soins ;• avec le MCC et les médecins généralistes pour le suivi des soins ;• avec le responsable logistique pour avis sur les stocks et disponibilité de matériel et de médicaments nécessaires.	
Réaliser un bilan des soins dispensés et identifier des pistes d'amélioration en tenant compte de l'avis des travailleurs.	
Communiquer pour le secteur santé à toutes les personnes concernées de près ou de loin par la crise pour signifier que la crise est en cours de résolution ou complètement résolue (en collaboration avec le MCC).	
<p>Débriefer en cellule de crise et avec les équipes. Observer un temps d'évaluation. Mettre à jour le PIU et les protocoles de soins en fonction de l'expérience vécue.</p>	
Organiser le suivi sur les besoins de soutien psychologique pour le personnel et les bénéficiaires.	
Faire un retour d'expérience et partager avec les autres collectivités.	
Soutenir le MCC pour la formation et la sensibilisation du personnel si cela s'avère nécessaire.	
Autre :	
Autre :	

Fiche ACTIONS

Coordonnées

Mr/Mme

Téléphone bureau

GSM

Email

Back-up ou référent en cas d'absence + téléphone

.....

Objectifs du Plan Interne d'Urgence / PIU :
Prévenir, garantir et pérenniser des soins de qualité en toutes circonstances

PHASE 1 : Pré-activation du PIU

Participer aux réunions de la cellule de crise et au comité de rédaction du PIU

PHASE 2 : Activation du PIU

Participer aux réunions de la cellule de crise

PHASE 3 : Post-Activation du PIU

Participer aux réunions de la cellule de crise